



LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LE RÉGIME GÉNÉRAL DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

CHIFFRES CLÉS 2018

Vue d'ensemble de la Sécurité sociale (au 31 décembre 2018)



103 528 salariés en formation en 2018



69,0% taux d'accès à la formation



4 604 796 heures de formation suivies pendant l'année



44 heures nombre moyen d'heures de formation par salarié formé



4,9% de la masse salariale brute a été consacrée à la formation professionnelle

Accès à la formation selon la situation du salarié formé



67,5% des hommes
et 69,4% des femmes
ont participé au moins une
fois dans l'année à une ac-
tion de formation.

65 heures
de formation en
moyenne ont été suivies
par les employés
de niveau 1 à 3.

80,7% des personnes de moins
de 26 ans et 64,2% des 45 ans et plus
ont eu accès à une session de formation.



La certification au cœur de la politique emploi-formation de la branche

Maintien d'un volume important de certifications délivrées par la branche qui atteste d'une politique active pour le Régime général de Sécurité sociale :

7 certificats de qualification professionnelle (CQP) sont reconnus par la branche



1 527 salariés du Régime général de Sécurité sociale ont validé un CQP en 2018

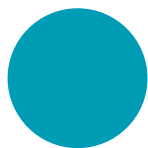
85% des 2 297 périodes de professionnalisation engagées en 2018 visent un CQP

73% des 965 contrats de professionnalisation engagés en 2018 visent un CQP

(forte progression de ce dispositif en 2018 : **+31,5%** par rapport à 2017)

Ces résultats démontrent la capacité de tous les acteurs du Régime général des organismes de sécurité sociale à se mobiliser autour de cet enjeu prioritaire, dans le prolongement des orientations définies par les partenaires sociaux en CPNEFP. Cette priorité s'inscrit pleinement dans le cadre de la réforme de la formation visant à faciliter la certification des compétences en vue de sécuriser les parcours professionnels.

CQP du Régime général de Sécurité sociale délivrés en 2018



1081

Gestionnaire conseil



289

Conseiller offre de service



46

Délégué de l'assurance maladie (DAM)



46

Contrôleur allocataire



29

Gestionnaire carrière



19

Manager opérationnel (SAM)



17

Contrôleur recouvrement

Les dispensateurs et les achats de formation



64,3 M €

C'est le montant global des achats de formation facturés aux organismes du Régime général en 2018

62%

du montant global ont été achetés aux opérateurs institutionnels¹

et 38%

ont été dispensés par des organismes de formation externes

Les trois domaines de formation dans lesquels les organismes du Régime général achètent le plus de formation aux prestataires non-institutionnels sont :



Le management



Les formations à caractère médical, sanitaire et social



Efficacité personnelle, langues étrangères

qui représentent à eux seuls près de 9,2 millions d'euros soit 38% du montant total des achats externes de formation en 2018.

Le financement de la formation pour les salariés de la Sécurité sociale

Dans l'objectif d'assurer une continuité et une stabilité financière, les partenaires sociaux du Régime général ont décidé de maintenir un même niveau de financement mutualisé de la formation auprès d'Uniformation pour l'année 2018 à hauteur de 1,15% de la masse salariale brute.

Pour le Régime général de Sécurité sociale, l'effort de formation 2018 représente :



248,7

millions d'euros de dépenses de formation soit 4,9% de la masse salariale brute 2018



1 658

euros dépensés en moyenne par salarié à l'effectif

¹ Les opérateurs institutionnels sont l'Institut 4.10, l'EN3S, le CETAF, la CRAMIF, l'EGOC, la CGSS Martinique.